

semestres (automne et hiver); elle commence à la mi-septembre pour se terminer en avril ou mai, une courte période de vacances étant prévue pour Noël. Dans certaines universités, elle se répartit en trois périodes: du début mai au début août; du début septembre à la fin décembre; et du début janvier à la fin avril.

Lorsque l'université le lui demande, l'étudiant doit présenter ou faire parvenir, en son nom, un bilan détaillé de son dossier scolaire, accompagné des copies authentifiées du certificat de fin d'études secondaires et du relevé officiel des notes obtenues tout au long des années d'études universitaires ou post-secondaires. Les documents originaux qui ne sont rédigés ni en anglais ni en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée ou notariée. L'étudiant doit également s'assurer que les certificats qu'il présente donnent dans la mesure du possible le détail des cours suivis et des notes ou diplômes obtenus.

Après son admission à l'université, l'étudiant doit se présenter chaque année aux dates et jours fixés pour l'inscription de l'année en cours et acquitter les frais de scolarité voulus. Un retard à l'inscription entraîne généralement des

frais supplémentaires. Certains établissements offrent aux étudiants étrangers des programmes d'orientation spéciaux qui commencent immédiatement avant le début de l'année universitaire proprement dite.